

GE_GERICHTE C/17547/2003 vom 16. Januar 2015

GE Cour de justice, 2015-01-16, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_C_17547_2003

FR: GE_GERICHTE C/17547/2003 du 16 janvier 2015

IT: GE_GERICHTE C/17547/2003 del 16 gennaio 2015

Regeste

RELATIONS PERSONNELLES; CONDITION DE RECEVABILITÉ; MOTIVATION

Erwägungen

E. 10

décembre 2014 dans la cause C/17547/2003-7. Dit qu'il est renoncé à la perception de frais judiciaires. Siégeant : Monsieur Cédric-Laurent MICHEL, président; Monsieur Jean-Marc STRUBIN et Madame Paola CAMPOMAGNANI, juges; Madame Carmen FRAGA, greffière. Le président : Cédric-Laurent MICHEL La greffière : Carmen FRAGA Indication des voies de recours : Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), la présente décision peut être portée dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile. Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral - 1000 Lausanne 14.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.